Pro Jura et l'ADIJ ne sont plus, vive Pro Jura, promotion de l'identité jurassienne!

Autor(en): **Bédat, Thierry**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **11 (2013)**

Heft 26: **Les Energies renouvelables**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-823870

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

© Cette page est reproduite avec l'autorisation des Editions D+P SA, société éditrice du Quotidien Jurassien.

RÉGION

«Paradoxalement, on va en montagne pour être seul, mais on y est jamais aussi proche de ses camarades.»

Christian Marquis, président de la section prévôtoise du Club Alpin Suisse

PAGE 9

TOURISME, ÉCONOMIE ET CULTURE

Pro Jura et l'ADIJ ne sont plus, vive Pro Jura, promotion de l'identité jurassienne!

«Il est rapidement apparu que la fusion était le meilleur moyen d'assurer la pérennité de nos deux associations, qui n'avaient plus beaucoup d'activités», a expliqué Gérard Cattin, lors de l'assemblée constitutive de Pro Jura, promotion de l'identité jurassienne.

Née de la fusion de Pro Jura et de l'ADIJ, la nouvelle association souhaite valoriser l'identité jurassienne dans les domaines du tourisme, de l'économie et de la culture, tout en favorisant le développement, l'initiative socio-économique et en éditant des publications.

Une page d'histoire

La première publication de Pro Jura, promotion de l'identité jurassienne sortira de presse le printemps prochain. Elle sera intitulée *Jura, pays du vélo*. ARCHIVES ROGER MEIER

C'est Pro Jura qui lança en 1937 l'idée de créer un drapeau jurassien, devenu réalité en 1952.

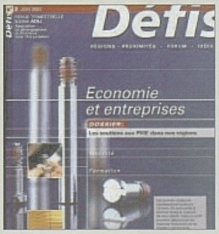

Défis, la revue de l'ADIJ deviendra la publication officielle Pro Jura, promotion de l'identité jurassienne.

D'autre part, le nouveau comité travaille à la publication de *Jura, pays du vélo* qui sortira de presse au printemps. «Cet ouvrage traitera du cyclisme au sens large dans la région et devrait combler une lacune», a précisé Sébastien Voisard, membre du comité.

Il a rappelé que si l'histoire des entreprises ayant fabriqué des vélos dans le Jura a déjà été abordée dans différentes revues, il n'existe pas encore d'ouvrage réunissant les différentes facettes du cyclisme dans les six districts francophones. THIERRY BÉDAT

Pro Jura

1903
Constitution de la Société jurassienne de développement (SJD), à Moutier, pour mettre en valeur les sept districts jurassiens.

s'est ainsi tournée, avant-hier matin à Moutier.

«L'existence d'une grande association interjurassienne est indispensable pour maintenir les ponts entre le canton du Jura et le Jura bernois. Cette affirmation est d'autant plus vraie à la lumière des résultats de la votation du 24 novembre», a poursuivi Gérard Cattin, membre du comité de Pro Jura, avant d'insister sur le fait que l'identité jurassienne des six districts, autrefois unis, passe par la valorisation de leurs particularités sociales, économiques et culturelles.

Volonté d'apporter une continuité

«La dissolution de notre association est inéluctable et la constitution d'une nouvelle association est indispensable», a alors déclaré André Montavon de Pro Jura, admettant que son association n'était plus que l'ombre d'elle-même.

«Malgré toutes ces déconvenues, nous avons maintenu le cap et les finances sont saines aujourd'hui», s'est-il néanmoins réjoui.

«Notre volonté est d'apporter une continuité à l'Association pour le développement et l'initiative dans l'Arc jurassien (ADIJ), portée à bout de bras ces dernières années par quelques membres», a également souligné Claude Mertenat, du comité de l'ADIJ.

Lui aussi a estimé indispensable de relancer l'activité sous la forme d'une nouvelle association, qui réunira les 1500 membres de Pro Jura et les 500 de son association.

Président recherché

C'est ensuite à l'unanimité que les membres de Pro Jura et de l'ADIJ ont donc accepté la dissolution de leurs deux associations et la création de la nouvelle structure, baptisée Pro Jura, promotion de l'identité jurassienne, qui débutera officiellement ses activités le 1er janvier prochain. Son premier comité sera composé des membres des comités des deux associations fusionnées et sa présidence sera assurée ad intérim jusqu'au printemps par Michel Antoine, président sortant de l'ADIJ.

Pro Jura, promotion de l'identité jurassienne a décidé de garder la revue *Défis*, précédemment éditée par l'ADIJ, pour en faire sa publication officielle. Celle-ci sera rajeunie, repensée et complétée pour couvrir tous les secteurs d'activité de la nouvelle association.

Francis Erard, directeur de Pro Jura pendant 30 ans, retraité

«Non vivons un triste mois de novembre en pays jurassien. Il y a une semaine, un rêve s'est évanoui et aujourd'hui nous assistons à l'enterrement d'une vieille de dame de 110 ans. Dès qu'il y a eu un nouveau canton avec des organes touristiques spécifiques, il est devenu difficile de maintenir nos associations, si actives pendant les années de combat. On ne dira jamais assez ce que l'identité jurassienne doit à ces trois grandes associations que sont l'Emulation, Pro Jura et l'ADIJ.» TB

ADIJ

1925
Constitution de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) afin de s'occuper du développement économique des sept districts du Jura.

1930
Premier numéro de la revue *Les intérêts économiques du Jura*.

1942
La revue devient *Les intérêts du Jura*, puis est ensuite rebaptisée *Les intérêts de nos régions*.

1975-1980
L'ADIJ est reconnue d'intérêt public par le canton de Berne.

1979
Le statut de l'ADIJ est remis en question par la séparation du Jura.

1980
Le district de Laufon et la ville de Bienne ne sont plus représentés dans l'association.

1985
Fin du soutien financier de l'Etat jurassien, l'association devient privée.

2003
L'ADIJ devient l'Association pour le développement et l'initiative dans l'Arc jurassien et recentre ses activités sur la formation permanente des cadres, l'informatique et les travaux statistiques.

2003
Premier numéro de la revue *Défis*.

Le logo proposé a suscité un vibrant plaidoyer en faveur du drapeau et de l'identité jurassienne

«Je suis profondément choqué par ce qui s'est passé le 24 novembre. Tout a été fait pour nier, piétiner, bafouer et cracher sur l'identité jurassienne. Les vainqueurs du scrutin osent demander la suppression de la notion de peuple jurassien. C'est un scandale inadmissible!», a lancé, avant-hier à Moutier, Pierre-André Comte, secrétaire général du Mouvement autonomiste jurassien qui, vivement applaudi par l'assistance, a tenu à saluer la constitution de la nouvelle association de défense de l'identité jurassienne.

«Le drapeau d'un peuple avant d'être celui d'un état»

«Le scrutin du 24 novembre est une insulte faite au peuple et à l'identité du peuple jurassien. On nous vole à travers une forfaiture par les urnes. On ne peut minimiser notre identité», a poursuivi le tribun. Il a donc souhaité que le logo de la nouvelle association Pro Jura, promotion de l'identité jurassienne soit complété par quatre bandes rouges, évocation du drapeau jurassien, «celui d'un peuple avant d'être celui d'un Etat cantonal, afin que les milliers de Jurassiens, qui ont voté oui 24 novembre, ne se sentent pas abandonnés.»

proJURA
promotion de l'identité jurassienne

Le logo de la nouvelle association sera complété par une évocation du drapeau jurassien.

«Je ne sens pas l'identité jurassienne dans ce logo, à l'heure où cette identité jurassienne est bafouée dans certains milieux. On a voulu effacer ce drapeau dans nos communes et on a récolté que du mépris et des injures», a poursuivi Jean-Marie Koller, observateur de Sorvilier au Parlement jurassien, tandis que Francis Erard, ancien directeur de Pro Jura, estimait: «Il manque l'image. Si nous, Jurassiens, ne nous affirmons pas avec notre drapeau, nous sommes des pleutres!»

«Pro Jura, ça veut bien dire ce que ça veut dire et tant le logo de l'ADIJ que celui de Pro Jura n'avaient pas de drapeau», a alors plaidé Claude Mertenat du comité de l'ADIJ, alors que Fernand Jolissaint, de Bienne, jugeait le logo proposé percutant et neutre. «Un logo doit être épuré. Sa neutralité permet de le reconnaître au niveau juridique et administratif», a-t-il poursuivi.

Membre du comité de Pro Jura, Christian Schneiter a encore souligné qu'il y a deux fois Jura dans le nom de la nouvelle association. On ne peut être plus clair!

Au vote, dix participants à l'assemblée constitutive contre huit ont souhaité que le logo proposé soit revu dans ce sens.

A noter que, toujours à la demande de Pierre-André Comte, il a encore été indiqué dans les statuts que la nouvelle association exercera ses activités «sur le territoire concerné par l'acte de libre disposition exercé en 1974 par le peuple jurassien.»

TB

1916
Pose de plaques indicatrices dans des localités jurassiennes.

1924
Inauguration de la Sentinelle des Rangiers.

1937
La SJD lance l'idée d'un drapeau jurassien, devenu réalité en 1952.

1938
La SJD devient Pro Jura.

1947
Pro Jura a sa place au sein du Comité de Moutier, qui réclame la reconnaissance du Jura, suite à l'affaire Moeckli.

1946
Publication de la *Revue jurassienne*

1968
Première édition des *Vitraux du Jura*. Il y en aura cinq! Toutes épuisées.

1973
Ouverture de l'agence de voyages.

1980
Intensification de l'activité de maison d'édition après la création de Jura Tourisme et de Jura bernois Tourisme.

1982
Premier numéro de *Jura Pluriel*, en collaboration avec l'Etat jurassien.

2003
Centenaire de Pro Jura.

2008
Dépôt des archives à Mémoires d'ici, à Saint-Imier.

2010
Reprise de l'agence de voyages par les employés. L'association se sépare de son directeur faute de moyens financiers.

2010
Vente de son immeuble à Moutier.

2012
Jura pluriel devient *Jura l'original*, outil de communication de l'Etat jurassien, dont Pro Jura assure le courtage publicitaire.